

Les multinationales et les pays en développement :

puissance commerciale et pauvreté

Les entreprises multinationales figurent parmi les acteurs de premier plan de l'économie mondiale. Elles sont aujourd'hui plus puissantes que jamais. Dans leur quête perpétuelle du profit, elles se sont tournées de plus en plus vers les pays en développement, qui présentent de nombreux attraits pour elles. Dans cet article, John Madeley* analyse les influences économiques, sociales et culturelles que les multinationales exercent sur le monde pauvre. Il constate que celles-ci utilisent leur argent, leur taille et leur pouvoir pour peser sur les négociations internationales et qu'elles profitent du courant des privatisations pour orienter les politiques des gouvernements. Mais le principal grief que leur adresse John Madeley, c'est qu'elles font aussi usage de leur pouvoir pour maintenir des millions d'habitants des pays en développement dans la pauvreté.



© Stefan Boness/Panos Pictures

Il y a cinquante ans, les entreprises multinationales n'étaient encore que quelques centaines. Aujourd'hui, on en dénombre environ 65 000, qui compteraient quelque 850 000 filiales étrangères dans le monde. Elles opèrent par-delà les frontières des États-nations et sont présentes dans la quasi-totalité des activités économiques, plus particulièrement dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la pêche, de la sylviculture, des produits pharmaceutiques, de l'extraction minière, de la fabrication, de l'énergie, du tourisme, du transport, des finances et d'autres services.

Basées pour la plupart en Occident, les multinationales occupent une place très importante dans l'économie mondiale, puisqu'elles représentent à elles seules près des deux tiers du commerce international. La plupart d'entre elles sont d'une taille relativement réduite, mais quelques-unes sont littéralement énormes. En 1999, sur les cent plus grandes économies mondiales, 51 étaient des entreprises et 49 des États. L'une des plus importantes, la General Electric, totalisait des recettes de 126 milliards de dollars en 2001, soit davantage que les revenus nationaux cumulés des pays d'Afrique subsaharienne, exception faite de l'Afrique du Sud.

Les multinationales dominent les investissements étrangers directs (IED) sur l'ensemble de la planète : l'accroissement de leurs investissements s'est accompagné, ces dernières années, d'une hausse spectaculaire des IED dans les pays en développement. Toutefois, ceux-ci restent fortement concentrés : près de 80 % d'entre eux ont été acheminés dans dix pays en développement seulement, tandis que les cent plus petits bénéficiaires n'en ont reçu qu'un pour cent. Environ deux tiers des IED destinés aux pays en développement ont pris la direction de l'Asie. L'Afrique, elle, n'a obtenu qu'une portion de 5 %.

Position de force

Les multinationales sont souvent en position de force lorsqu'elles négocient avec un pays en développement où elles envisagent d'investir, en raison de leur taille et de leur nature, des emplois qu'elles comptent y créer et des impôts qu'elles pourraient payer. Voilà qui suscite des questions quant à leur capacité de subversion des régimes politiques, en particulier des démocraties.

Les multinationales ne s'embarrassent guère de consulter les populations locales à propos de leurs projets d'implantation. Même leurs propres filiales installées dans des pays en développement ont peu de marge de manœuvre. La plupart des décisions sont prises par les sociétés mères sur la base d'informations et de prévisions connues d'elles seules. David Korten les décrit comme « des instruments de la tyrannie du marché, qui étend sa mainmise sur toute la planète, tel un cancer, qui colonise de plus en plus d'espaces de vie, détruisant des existences, déplaçant des habitants, annihilant des institutions démocratiques, se nourrissant de la vie dans son appétit insatiable d'argent »¹.

Les multinationales brandissent volontiers l'argument de l'« avantage comparé », qui consiste à affirmer que la spécialisation d'un pays dans tel ou tel secteur d'activité est une bonne chose pour tous et qu'elles-mêmes peuvent contribuer à cette spécialisation. Cependant, cet argument n'est plus crédible : on a vu des pays qui se sont spécialisés sans que leur population n'en retire un avantage quelconque. En outre, une multinationale qui investit dans l'économie d'un pays en développement le fait parce qu'elle estime l'opération juteuse. De toute manière, cet argent est rarement le sien, mais celui qu'elle a emprunté auprès des banques du pays en question, réduisant du même coup la capacité de prêt de celles-ci vis-à-vis des petites entreprises locales.



La plupart des emplois dans les multinationales sont souvent peu qualifiés, mal payés et centrés sur des activités bien précises. Les travailleurs sont affectés à des tâches restreintes et spécialisées de cette chaîne, où ils ne sont souvent que les prolongements de la mécanisation, sans qu'ils en retirent des compétences qu'ils pourraient valoriser ailleurs, par exemple dans de petites entreprises locales

On ne peut pas espérer non plus des multinationales qu'elles s'implantent durablement quelque part. Elles ne restent dans un pays qu'aussi longtemps qu'elles y engrangent des bénéfices. Dès que ceux-ci n'atteignent plus le seuil minimum, elles se « délocalisent », quelles qu'en puissent être les conséquences sur l'économie locale.

Leur installation dans un pays en développement risque d'étouffer les petites entreprises locales. Les emplois qu'elles créent le sont souvent au détriment de celles-ci, de sorte que le taux net d'emploi augmente rarement. Sur les quelque 12 millions d'emplois que les investissements étrangers directs ont créés dans les pays en développement, beaucoup n'ont été que des déplacements de travailleurs de

secteurs nationaux compétitifs. Un document de l'Organisation internationale du travail confirme que le rôle des multinationales dans la création d'emplois est « au mieux marginal » et que, si l'emploi en leur sein augmente, c'est « à la suite d'acquisitions et de fusions plutôt que de la création de nouveaux postes de travail »².

Une industrialisation préjudiciable aux pauvres

Les multinationales ont certes été le moteur de l'industrialisation dans certains pays. Toutefois, dans plusieurs pays asiatiques, cette industrialisation s'est effectuée au grave détriment de l'agriculture et du développement rural, car les gouvernements ont comprimé les prix à la production agricole, tant pour économiser des fonds en vue de l'industrialisation que pour permettre aux travailleurs des nouvelles entreprises tournées vers l'exportation d'avoir accès à des denrées alimentaires bon marché sans devoir revendiquer de meilleurs salaires.

Plus grave encore, la présence de multinationales dans les pays pauvres y a creusé les inégalités. La quasi-totalité des études qui ont mesuré les retombées des IED concluent que celles-ci ont déséquilibré la répartition des revenus. Les multinationales produisent des biens et des services pour ceux qui ont les moyens de se les procurer. Elles ne sont pas là pour répondre aux besoins élémentaires de ceux qui n'ont pas l'argent nécessaire pour les faire valoir sur le marché. Elles mettent leur savoir-faire dans la fabrication de biens et de services de luxe, par rapport aux critères des pays où elles sont implantées, et risquent ainsi de créer des discriminations à l'égard des pauvres, dont très peu figurent parmi leurs clients directs, leurs salariés ou leurs fournisseurs.

Les gouvernements des pays en développement peuvent chercher à attirer les multinationales parce que celles-ci peuvent leur apporter les capitaux dont ils ont besoin, par exemple pour investir dans des sec-

teurs tels que la prospection minière ou la fabrication. Cependant, les efforts requis pour attirer les multinationales nécessitent eux-mêmes des moyens, que les gouvernements ne peuvent dès lors affecter à d'autres segments de leur économie, comme l'agriculture, l'enseignement ou la santé. Beaucoup ont délimité des zones franches pour y accueillir des multinationales en leur offrant des privilèges fiscaux pendant cinq, voire dix ans, assortis de la promesse d'une main-d'œuvre occasionnelle bon marché et non-syndiquée, dans le but de promouvoir l'emploi et d'accroître leurs revenus d'exportations.

Or, la plupart des emplois dans les entreprises de ce type sont souvent peu qualifiés, mal payés et centrés sur des activités bien précises. Les technologies « modernes » sont mises en œuvre dans les chaînes de production de masse, et les travailleurs sont affectés à des tâches restreintes et spécialisées de cette chaîne, où ils ne sont souvent que les prolongements de la mécanisation, sans qu'ils en retirent des compétences qu'ils pourraient valoriser ailleurs, par exemple dans de petites entreprises locales.

Main basse sur l'OMC

La puissance des multinationales est telle qu'elles parviennent à imprimer très nettement leur empreinte sur les programmes de travail et les réglementations de l'Organisation mondiale du commerce. Celle-ci est pourtant composée d'Etats, mais comme ce sont les multinationales qui commercent, ce sont elles aussi qui font pencher les décisions de leur côté. Les ministres et les représentants des Etats y discutent sous l'œil attentif de représentants de grandes multinationales, qui font même parfois partie des délégations officielles.

Ceux-ci s'attendent à être suivis lorsqu'ils font pression pour que telle ou telle décision aille dans le sens qu'ils souhaitent. « Le rôle que les multinationales peuvent jouer dans l'économie d'un pays peut rendre le gouvernement de ce pays très conciliant et très prévenant à leur égard », déclare Myriam Vander Stichele, du Transnational Institute. « Elles ont bien plus facilement l'oreille des décideurs de l'OMC que les associations de la société civile et les ONG. »

L'accord obtenu au sein de l'OMC sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) a ainsi été rédigé en grande partie par un consortium de multinationales. Cet accord leur donne le droit de protéger leurs brevets dans les pays membres de l'Organisation. Dans les pays en développement, il est lourd de conséquences : il peut par exemple bloquer le développement de l'industrie pharmaceutique locale, ou obliger les agriculteurs qui cultivent des céréales désormais brevetées à payer des redevances à l'entreprise détentrice du brevet, quand bien même cette culture serait ancestrale dans ce pays.

Les règles de l'OMC reposent sur le principe de la non-discrimination, au sens où les Etats ne peuvent privilégier leurs entreprises nationales au détriment d'entreprises étrangères. L'accord sur les mesures concernant les investissements liés au commerce (TRIMS) prévoit ainsi qu'un gouvernement qui offre une aide ou un traitement particulier aux entreprises de son pays doit offrir des avantages identiques aux multinationales. Cet accord place donc la politique commerciale au-dessus de la politique de développement et empêche l'épanouissement de secteurs nationaux. Les règles de l'OMC délient également les multinationales de l'obligation de recourir à de la main-d'œuvre ou à des matériaux locaux, de sorte qu'il leur est loisible de s'approvisionner où bon leur semble.

La responsabilité publique des entreprises

Soucieuses d'améliorer leur image de marque, les multinationales parlent de plus en plus de leur responsabilité, une notion qui est devenue très courante dans leurs rapports annuels. Pourtant, lorsque rien ne change dans leur comportement sur le terrain, cette responsabilité n'est rien de plus qu'un argument de relations publiques.

« Le débat devrait s'orienter davantage vers la responsabilité publique des entreprises », affirme Judith Richter, auteur du récent document « Dialogue or Engineering of Consent ». « Il devrait évoluer de simples déclarations d'intention vers la création d'institutions juridiques et politiques capables de surveiller les agissements des entreprises et de sanctionner leurs pratiques néfastes sur le plan social et sur celui de l'environnement. » En d'autres termes, si les multinationales veulent être respectées par la société, elles doivent aussi être responsables devant elle. Cependant, aucune règle internationale ne leur est applicable. Elles prétendent qu'elles peuvent s'autoréglementer, qu'il faut leur faire confiance. Mais comment croire que cette autoréglementation puisse l'emporter sur leur principale raison d'être : la maximisation des bénéfices ?

Certaines, par exemple dans les secteurs du jouet ou de la chaussure, ont, c'est vrai, rédigé des codes de conduite. Mais que valent-ils tant qu'ils ne sont pas assortis d'un système de contrôle indépendant ?

Les multinationales sont « des éléments trop importants et trop prépondérants de l'économie mondiale pour que des codes volontaires puissent être crédibles (...). Ceux-ci doivent s'inscrire dans un cadre de gouvernance mondiale et pas seulement dans un patchwork de législations et de réglementations nationales », lit-on dans le rapport du PNUD sur le développement humain de 1999. Pour maîtriser le pouvoir des multinationales, celles-ci doivent être réglementées au niveau international.

« Il faut créer une instance planétaire habilitée à contrôler la réglementation des entreprises multinationales, de manière à garantir que leurs activités respectent les droits fondamentaux des individus et contribuent à l'élimination de la pauvreté dans le monde », recommande l'organisme britannique de développement Christian Aid, dont une autre observation se prête très bien à la conclusion de cet article : « La réglementation des multinationales est peut-être le problème le plus urgent de la mondialisation. (...) Jamais dans l'histoire de l'humanité un nombre si peu élevé d'acteurs étrangers à la sphère publique n'aura exercé un tel pouvoir. Le pouvoir des multinationales doit être soumis au contrôle démocratique. » ■

* John Madeley est l'auteur de « Big Business, Poor Peoples : The Impact of Transnational Corporations on the World's Poor », publié par Zed Books.

1. Korten, D., When corporations rule the world, Earthscan, Londres, 1995, p. 12.

2. Multinational Enterprises and Employment, Organisation internationale du travail, Genève, 1988

©Ron Gilling/Wildlife Pictures

L'exploitation minière

L'exploitation minière est le cinquième plus grand secteur économique de la planète. De par sa nature même, il est aussi l'un des plus destructeurs de l'environnement. Ces dernières années, de plus en plus de multinationales de ce secteur se sont déplacées vers l'hémisphère Sud, où elles bénéficient de possibilités plus nombreuses, où le secteur est moins réglementé et où elles ne doivent pas se soumettre à des normes environnementales aussi strictes que dans les pays du Nord.

Dans le mouvement de libéralisation et de privatisation, les gouvernements des pays en développement, autrefois méfiants vis-à-vis des multinationales minières, assouplissent leurs législations et leurs réglementations et mettent en place des avantages fiscaux pour les attirer. Depuis le début des années 90, soixante-dix pays, dont trente et un en Afrique, ont ainsi ouvert leurs portes à ces multinationales, engagées dans une course au rachat des mines publiques.

La plupart des exploitations sont des mines à ciel ouvert exploitées pour de brèves périodes à l'aide de technologies de pointe et dépendent de marchés volatils. Les exploitations à grande échelle peuvent détruire irrémédiablement les habitats et les cultures des populations locales. On estime qu'au cours du siècle écoulé, l'exploitation minière a chassé 100 millions de personnes, la plupart dans les pays en développement, de leurs terres d'habitat et de culture. Dans de nombreux cas, des forêts entières ont été rasées. Les mines produisent aussi de vastes décharges, qui menacent la santé et la sécurité des habitants, notamment en raison des glissements de terrain qu'elles peuvent provoquer. Elles peuvent également contaminer des sources d'eau potable, à proximité de la mine mais parfois aussi très loin de là.

Le développement durable est loin d'être une priorité des multinationales minières. Il est fondamental de responsabiliser celles-ci vis-à-vis des populations locales, afin qu'elles demandent leur consentement avant d'entamer les exploitations. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international pourraient y contribuer en refusant de financer ces exploitations tant que les populations locales n'auront pas été consultées. En outre, une réglementation internationale du secteur est nécessaire pour garantir le respect des droits des travailleurs, des droits à la terre et de normes environ-

nementales rigoureuses. La planète a peut-être besoin des produits miniers, mais pas au détriment des cultures et de la vie des habitants des régions minières.

Exploitation minière en Zambie. Certains pays voient la privatisation des mines comme un élément central de leurs stratégies économiques. En 1988, la Zambie avait mis ses espoirs de reprise économique dans la privatisation des mines publiques

